Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260702-D18DEE_JUIN26-DE

DEE - AB

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026

18- RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION PSU DE LA « HALTE-GARDERIE MUNICIPALE »

Rapporteuse : Mme MONTIGNE

Dans le cadre de sa politique d'action sociale et familiale, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) soutient le développement et le fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

À ce titre, la Prestation de Service Unique (PSU) constitue un dispositif de financement permettant d'accompagner les gestionnaires de ces structures. Associée à la participation financière de la collectivité, elle contribue à garantir l'accessibilité des modes d'accueil à l'ensemble des familles.

La Convention d'Objectifs et de Financement conclue entre la CAF d'Ille-et-Vilaine et la Ville pour le fonctionnement de la halte-garderie municipale est arrivée à échéance le 31 décembre 2025.

Compte tenu des soutiens financiers apportés par la CAF, il convient de procéder à son renouvellement pour une nouvelle période de cinq ans. Cette convention a pour objet de définir les modalités d'intervention de la CAF et de versement de la PSU au bénéfice de la halte-garderie municipale.

La signature de cette nouvelle Convention d'Objectifs et de Financement relative aux EAJE constitue également l'occasion d'actualiser le projet d'établissement ainsi que le règlement de fonctionnement de la structure.

Après avis favorable de la commission « Education, Enfance et Petite Enfance », il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les termes de la Convention d'Objectifs et de Financement relative à la PSU de la halte-garderie municipale pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030 ;
- d'autoriser Madame Le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention avec la CAF d'Ille-et-Vilaine ainsi que tout document s'y rapportant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères,

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-07-01T16:05:46+02:00

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à la Culture, Patrimoine et économie touristique

AMELIE GARNIER

Signé électroniquement par : Amélie GARNIER
Le 2026-07-02T13:53:02+02:00